



Marie-Christine VERGIAT

Députée européenne

À l'attention de l'Ambassadeur S.E Monsieur Abdelkader Mesdoua
Ambassade d'Algérie en France
50, rue de Lisbonne
75008 Paris

Bruxelles, le 26 juillet 2018

Monsieur l'Ambassadeur,

Je souhaite vous faire part de mon inquiétude concernant la situation de Monsieur Salim Yezza, militant des droits de l'Homme et de la cause berbère, arrêté le 14 juillet 2018 en Algérie et emprisonné depuis.

Salim Yezza réside en France depuis 2011 et s'est rendu en Algérie le 3 juillet 2018 pour assister aux obsèques de son père. Il a été arrêté à l'aéroport de Biskra le 14 juillet alors qu'il s'apprêtait à rentrer en France. Son arrestation aurait été faite sur la base d'un mandat d'arrêt émis par le procureur de Ghardaïa le 10 juillet 2018 pour « incitation à la haine ».

Selon nos informations, ces accusations seraient liées aux déclarations faites par Monsieur Yezza en 2014 lors d'une émission sur la chaîne de télévision française France 24 sur les événements qui s'étaient produits à Ghardaïa.

La première audience de Monsieur Yezza s'est tenue le 24 juillet 2018 devant le tribunal correctionnel de Ghardaïa. Le procureur de la République a requis 2 ans de prison ferme et une amende de 100.000 Da à l'encontre de Salim Yezza pour « incitation à la haine et à l'attroupement ». Nous avons été informés que l'audience de délibération aura lieu le 31 juillet 2018.

Au vu de la situation, je vous serais reconnaissante si vous pouviez m'informer des éléments dont disposent votre gouvernement concernant les accusations exactes et les faits sur lesquels reposent ces accusations à l'encontre de Monsieur Yezza.

Dans l'attente et l'espoir de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes considérations les meilleures.

Marie-Christine Vergiat